

VAL

Le magazine de votre
Communauté de communes

D'AMBOISE

MAI 2023



DOSSIER

FINANCES

TOUT COMPRENDRE
SUR LES DIFFICULTÉS
DE LA CCVA

4

CENTRE AQUATIQUE
DERNIÈRE LIGNE
DROITE

15

FINANCES
QUEL BUDGET
POUR 2023 ?

18

LOGEMENT : CONSEILS, AIDES
FINANCIÈRES, TRAVAUX, LA
CCVA VOUS AIDE





4
CENTRE AQUATIQUE :
DERNIÈRE LIGNE DROITE



20
ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ
ENSEMBLE FAISONS
PROGRESSER LA
CONNAISSANCE DU VIVANT



23
RENCONTRES CHORALES :
SUCCÈS POUR LES ENFANTS



28
RETOUR SUR LA RENTRÉE
ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE



SOMMAIRE

4 • Au fil des projets

8 DOSSIER

SITUATION FINANCIÈRE :
TOUT COMPRENDRE SUR LES
DIFFICULTÉS DE LA CCVA

FINANCES :
QUEL BUDGET PRINCIPAL POUR 2023 ?

18 • Territoire durable

22 • Envie de sortir ?

24 • Côté familles

25 • Nos communes ont des idées

28 • L'entreprise c'est ici

Val d'Amboise | Le magazine, édité par la Communauté de communes du Val d'Amboise à 13 250 exemplaires.

Directeur de la publication : Thierry BOUTARD.

Rédaction, conception, réalisation : service communication de la Communauté de communes du Val d'Amboise.

Photos et illustrations : Val d'Amboise, Adobe Stock, Freepik, Flaticon, communes, Coste Architecture, Les Compagnons Bâisseurs, Pôle des Arts Paul Gaudet, Val de Loire Numérique, Office de tourisme du Val d'Amboise, Beer or not to Beer, Ikxis, Imajeans.

Impression : Imprim Express (imprimé sur papier certifié PEFC)

Communauté de communes du Val d'Amboise

9 bis rue d'Amboise 37530 Nazelles-Négron
02 47 23 47 44 • accueil@cc-valdamboise.fr



CENTRE AQUATIQUE : DERNIÈRE LIGNE DROITE

Les travaux ont pu reprendre le 16 mars dernier. Très attendu, le projet, lancé en février 2017, verra enfin le jour en 2023.

Pour rappel, la construction avait été stoppée au printemps 2022 après que l'entreprise de couverture et d'étanchéité, initialement prévue, se soit retirée du projet et ait été mise en redressement judiciaire durant l'été. Même si elle avait réalisé une grande partie de ses prestations, plusieurs constats de carences et de mises en demeure ont été réalisés par la maîtrise d'oeuvre et la CCVA. Il a donc fallu lister les ouvrages à terminer et ceux non conformes pour relancer une consultation permettant de remplacer l'entreprise. C'est donc en janvier dernier qu'une nouvelle entreprise a été choisie pour fermer l'auvent et permettre au bâtiment d'être hors d'eau et hors d'air, permettant ainsi de finaliser les travaux.

Parallèlement, une découverte fortuite avait été faite en mai 2022. En effet, l'inox installé ne disposait pas d'agrément du CSTB* et donc n'était pas conforme au cahier des charges des travaux. Sans garanties, la CCVA a dû refuser ce bassin inox. Le rendez-vous est pris en avril avec l'entreprise, qui a entrepris les démarches pour faire certifier cet inox auprès du CSTB, pour finaliser ce dossier.

Après le choix de la nouvelle entreprise

de couverture, l'Agence Coste, architecte en charge du projet, a communiqué à la CCVA un nouveau retroplanning établi en lien avec les entreprises de travaux.



Quelle suite dans les prochains mois ?

Début mai

Remplissage des bassins pour permettre la mise en service et les tests du système de traitement de l'eau, sous réserve de l'obtention, des services de l'État, d'une autorisation de remplissage qui dépendra des restrictions d'eau déjà en cours dans notre département.

Début de l'été

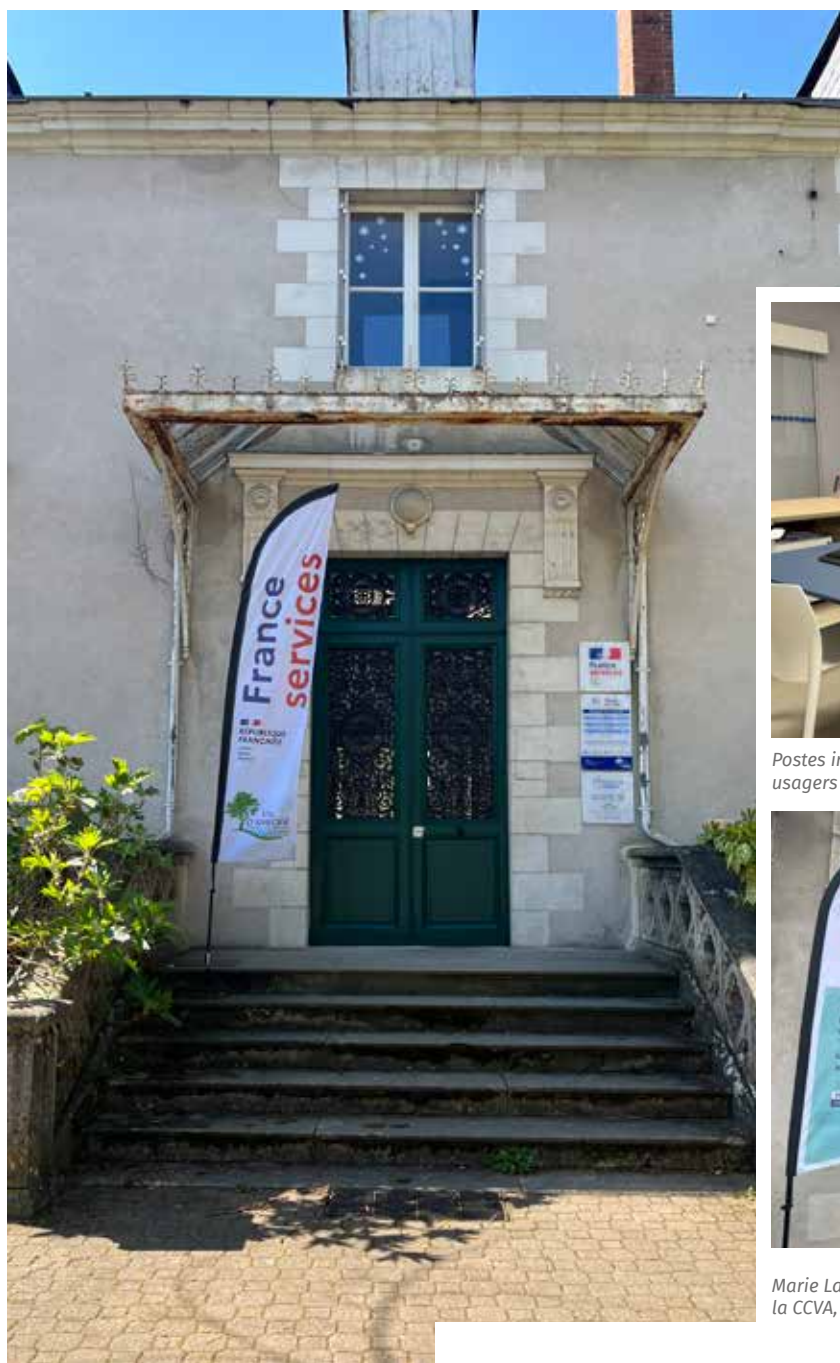
Fin de travaux. Plusieurs semaines seront nécessaires pour lever les réserves suite à la réception du bâtiment. Puis la commission de sécurité devra émettre un avis favorable quant à l'ouverture du centre aquatique.

Septembre 2023

Ouverture du centre aquatique.



*CSTB : Centre Scientifique et Technique du Bâtiment



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

France
services



Postes informatiques mis à disposition gratuitement pour que les usagers effectuent leurs démarches.



Marie Lajus, préfète d'Indre-et-Loire, et Thierry Boutard, Président de la CCVA, le 8 décembre 2022, lors de l'inauguration de France Services.



L'équipe de France Services : Anne et Nathalie, conseillères France Services ; Ian, animateur numérique

FRANCE SERVICES : PREMIER BILAN

Le 15 novembre 2022, France Services a ouvert ses portes, 22 place Richelieu à Amboise.

Au sein de cet espace entièrement refait à neuf, les habitants peuvent venir effectuer leurs démarches numériques auprès des principaux organismes publics* : déclaration de revenus, demande d'allocations, demande de titres sécurisés (passeport, CNI, carte grise), recherche d'emploi, remboursement de soins, etc. Anne et Nathalie, nos deux conseillères France Services, se tiennent à disposition des usagers pour répondre à leurs questions et les aider.

Ian, notre animateur numérique, propose également des ateliers numériques plusieurs fois par mois.

Plus de 5 mois après son ouverture, **près de 1 800 personnes ont déjà pris contact avec France Services.**

+ d'infos :

France Services
franceservices@cc-valdamboise.fr
02 42 20 20 50

*Aide aux démarches numériques CAF, CPAM, Assurance Retraite, Pôle Emploi, MSA, ANTS, Finances Publiques, La Poste, Point Justice

REVUE DE CHANTIERS



PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE SAINT-MAURICE

Situé rue d'Amboise à Nazelles-Négron, à proximité immédiate du siège actuel de la CCVA, le Patrimoine communautaire Saint-Maurice accueillera des services de la CCVA et le conseil communautaire dans une salle dédiée. Plusieurs modifications ont été apportées face au projet initial.

Le chantier suit son cours pour une installation des services prévue en septembre prochain.

Coût de l'opération : 2 410 000€ TTC

Reste à charge prévisionnel (subventions déduites) pour la CCVA : 1 410 000 €.



CRÈCHE BOUTS D'CHOU

Après avoir été reportés en 2022 en raison d'un budget supérieur à celui initialement prévu (+ 300 000€ soit 50% de plus) et d'un lot infructueux, les travaux ont enfin pu débuter le 20 mars dernier.

Les travaux visent à revoir intégralement le confort thermique en été et en hiver, à agrandir les espaces pour le personnel, à mettre en conformité certains éléments, à revoir le réseau électrique et à améliorer l'insonorisation des salles. Ce site devenait insécure pour tous.

Réalisé en site occupé, le chantier comportera 5 phases, ce qui permettra de maintenir l'accueil des enfants jusqu'à la fin des travaux. Une période de fermeture sera néanmoins nécessaire entre le 10 juillet et le 21 août pour faire les parties occupées par les enfants.

Les travaux seront achevés à la fin de l'année pour accueillir enfants et personnel dans de meilleures conditions.

Coût de l'opération : 960 000€ TTC

Reste à charge prévisionnel (subventions déduites) pour la CCVA : 751 635 €.



BOULANGERIE DE ST-OUEN-LES-VIGNES

Dans le cadre de sa compétence « commerces de proximité », la CCVA dispose de la boulangerie de St-Ouen-les-Vignes. Afin d'assurer un rayonnement intercommunal, des travaux et de réaménagement et d'agrandissement (extension de 50m²) ont été validés par le conseil communautaire.

Le chantier a débuté mi-avril pour une livraison en fin d'année. La boulangerie restera ouverte le temps des travaux.

Coût de l'opération : 537 000€ TTC

Reste à charge prévisionnel (subventions déduites) pour la CCVA : 100 000 €.

VERS LE ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE

Inscrite dans le plan biodiversité en 2018 puis dans la convention citoyenne pour le climat qui a conduit à la promulgation de la loi Climat et résilience du 22 août 2021, la notion de Zéro Artificialisation Nette (ZAN) est une démarche qui consiste à réduire au maximum l'extension des villes en limitant les constructions sur des espaces naturels ou agricoles et en compensant l'urbanisation par une plus grande place accordée à la nature dans la ville.

Même si l'objectif est fixé pour 2050, la loi demande aux EPCI, communes, départements, régions de réduire de 50% le rythme d'artificialisation et de consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici 2030 par rapport à la consommation mesurée entre 2011 et 2020. À l'échelle des communes et des intercommunalités, cet objectif est retranscrit au sein des différents documents de planification : le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) et le PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal).

Pour atteindre l'objectif du ZAN, plusieurs actions peuvent être menées : restaurer les espaces artificialisés laissés à l'abandon comme des friches urbaines, favoriser les constructions faisant preuve d'exemplarité environnementale, travailler les règles d'urbanisme pour permettre une certaine densification de l'habitat, ...



UNE CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE, POUR MIEUX RÉPONDRE AUX BESOINS DES FAMILLES

Le 12 janvier 2023, a eu lieu la signature officielle de la **Convention Territoriale Globale (CTG)**, à la Pépinière d'Entreprises du Val d'Amboise.

Mise en place par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF), la CTG est un dispositif contractuel, qui vise à rendre plus lisible les financements que cette dernière apporte à ses partenaires pour les accompagner dans une logique plus globale. Elle est conclue pour quatre ans entre la CNAF, la CCVA, les communes pourvues d'un ALSH, c'est-à-dire, Amboise, Nazelles-Négron, Saint-Ouen-les-Vignes et les associations Bul'de Mômes et MJC d'Amboise.

Basée sur un diagnostic social partagé entre la CNAF et les collectivités visant à définir et développer les différents services à destination des familles, la CTG s'inscrit donc dans un projet global de territoire.



Elisabeth Malis, directrice de la CAF Touraine et Thierry Boutard, Président de la CCVA lors de la signature de la CTG, le 12 janvier 2023.



UN PROGRAMME DE RÉNOVATION DES RÉSEAUX EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

Afin de rénover les canalisations et de répondre aux objectifs* de mise en conformité, nous devons investir. Votre facture sera désormais composée de la façon suivante :

1. **UNE PART VARIABLE** sur l'eau potable et l'assainissement dépendant directement de votre consommation. Elle est déterminée par la quantité d'eau consommée entre deux relevés. Elle finance les coûts de fonctionnement et de personnels.

2. **UNE PART FIXE D'INVESTISSEMENT** sur l'eau potable et l'assainissement indépendante de votre consommation individuelle. Elle sert à entretenir avec la même qualité la canalisation qui arrive chez vous. Elle finance les travaux et le renouvellement des réseaux.

3. **UNE PART FIXE ÉNERGIE** sur l'assainissement pour supporter la hausse importante de l'énergie. Elle sera recalculée annuellement au plus juste pour se caler sur le coût de l'énergie.

Le montant des parts fixes d'investissement a été approuvé lors du Conseil communautaire du 8 décembre 2022. Il s'élève à 15€/an pour l'eau potable et 18,5€/an pour l'assainissement.

Le montant de la part fixe énergie a été approuvé lors du Conseil communautaire du 11 mars 2023 et s'élève à 38,20€/an.

*La CCVA s'est fixée pour objectifs annuels de renouveler 1,2% du linéaire d'eau potable et de renouveler entre 1,5% et 2% des réseaux d'assainissement.



DOSSIER

FINANCES

TOUT COMPRENDRE SUR LES DIFFICULTÉS DE LA CCVA

DEPUIS 2019, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL D'AMBOISE (CCVA) VIT UNE PÉRIODE CRITIQUE DE SON HISTOIRE. DANS UN CONTEXTE DE FORTES TENSIONS FINANCIÈRES, ELLE DOIT TROUVER DES SOLUTIONS POUR :

- 1 • CONTENIR LA DÉGRADATION DES ÉQUILIBRES FINANCIERS
- 2 • FINALISER LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENT (TROP) AMBITIEUX INITIÉ LORS DU PRÉCÉDENT MANDAT.

FINANCES SOUS HAUTE TENSION : AGIR VITE

Les analyses récentes montrent que la CCVA n'a pas la capacité financière d'assumer le financement de ces investissements et mettent en évidence :

- 1 • Une capacité d'autofinancement divisée par 2 depuis la fusion des deux Communautés de communes (Val d'Amboise et Deux-Rives) en 2014. Elle correspond à la somme permettant de couvrir tout ou partie des dépenses réelles d'investissement.
- 2 • Un ratio de désendettement près de 6 fois supérieure à la moyenne nationale.

"C'est donc dans ce contexte financier critique, où sa solvabilité est remise en cause, que la CCVA a été placée en seuil d'alerte par la Préfecture via un courrier en date du 23 juin 2022"

Pour s'en sortir, un seul objectif : dégager une marge de fonctionnement 1,5 million d'euros minimum d'ici 2025.

Pour atteindre cet objectif, une seule solution : diminuer les dépenses et augmenter les recettes.

La situation financière de la CCVA interroge, à juste titre.

- 1 • Comment en est-on arrivé là ?
- 2 • Quelles actions ont été engagées au cours des derniers mois ?
- 3 • Quelles actions vont être engagées pour sauvegarder nos finances ?

Explications dans ce dossier spécial.

1 - COMMENT EN EST-ON ARRIVÉ LÀ ?

UN BUDGET DE FONCTIONNEMENT DÉSÉQUILIBRÉ

HAUSSE DES DÉPENSES

DES CHOIX POLITIQUES DE PRISES DE COMPÉTENCES NON OBLIGATOIRES



Compétences transférées à la CCVA

= transferts de charges sous évalués en défaveur de la CCVA (personnel, fluides, prestations de services, ...)

Exemples : la petite enfance (crèches, Relais Petite Enfance), l'aménagement et la gestion d'équipements sportifs comme la piscine Georges Vallerey...

Compétences partagées** avec les communes

= coût total pour la CCVA

Exemples : culture, action sociale



- Trop de dépenses et trop peu de recettes -



DES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES IMPOSÉES PAR L'ÉTAT

1 • Arrêt de l'instruction des autorisations d'urbanisme pour les petites communes

= reprise par la CCVA sans transfert de charges

2 • Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)

= Aucune recette avant 2022 liée à la taxe GEMAPI car refus d'institution par l'ancienne majorité

3 • Gestion d'un espace France Services

= volonté des services de l'État pour pallier aux fermetures de certains services publics dans les communes

BAISSE DES RECETTES

CRISE COVID-19

= perte de 1 590 000 €
perte cumulée entre 2019 et 2022



dû à la mise en stand-by ou au ralentissement de l'activité de certaines entreprises

= baisse des cotisations et des taxes***



BAISSE DES DOTATIONS DE L'ÉTAT

= perte de 545 699 €/an
en moyenne depuis 2014



*Compétence facultative : compétences supplémentaires en plus des compétences dites « obligatoires » (inscrites dans la loi).

** Compétence partagée : compétence exercée en complément des actions réalisées par les communes.

***Principalement la Cotisation Foncière des Entreprises (946 000€ entre 2019 et 2022)

LES INVESTISSEMENTS SOUS L'ANCIENNE MANDATURE

Entre 2017 et 2018, trois projets ont été lancés par la précédente mandature : la construction d'un centre aquatique, la réhabilitation d'un ancien internat en centre culturel et la réhabilitation du Patrimoine Saint-Maurice en salle communautaire.



Coût total des travaux initiés en 2018
15,6 MILLIONS D'EUROS
 une somme disproportionnée par rapport à notre capacité d'autofinancement.



Augmentation de l'encours de dette
11 MILLIONS D'EUROS
 d'encours de dette actuel

- Des projets financièrement intenable tant en investissement qu'en coût de fonctionnement -

DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT LIÉES AUX PROJETS NON ANTICIPÉES

Au-delà des conséquences sur l'encours de dette et la solvabilité, ce sont aussi des dépenses de fonctionnement sur ces trois projets qui n'avaient pas été anticipées. En effet, une fois les projets terminés, il faudra bien sûr prendre en compte, entre autres, les dépenses de fluides, d'entretien et de personnel imputés à ces équipements [cf. détail des dépenses pour le centre aquatique ci-dessous].

Estimation des nouvelles dépenses de fonctionnement pour ces trois projets :
350 000 EUROS/AN

« Le coût de l'exploitation du futur centre aquatique sera identique à celui de Georges Vallerey ». Telles étaient les annonces en 2017 au moment du lancement du projet...

Force est de constater que l'impact ne sera malheureusement pas neutre sur nos budgets des années à venir.

En effet, +95% de dépenses de fonctionnement seront nécessaires par rapport à l'ancienne piscine. Tout cela pour seulement une ligne d'eau supplémentaire et aucun nouveau service aqua ludique.

Comparaison détaillée des dépenses de fonctionnement annuelles entre la piscine Georges Vallerey et le nouveau centre aquatique :

	Piscine Georges Vallerey	Nouveau Centre Aquatique	Augmentation
Dépenses tous postes	497 818€ TTC	969 946€ TTC	+472 128€ (+95)
dont Dépenses de personnel	339 588€ TTC	440 920€ TTC	+101 332€ (+30%)
Dépenses fluides*	94 700€ TTC	357 373€ TTC	+262 673€ (+277%)



LE CENTRE AQUATIQUE

Coût de l'opération avant concours (juin 2017)
7 180 251 euros TTC

Coût de l'opération actuelle (avril 2023)
9 392 496 euros TTC (+30,81%)

Dépenses de fonctionnement annuelles
969 946 euros TTC (prévisions)



LE CENTRE CULTUREL

Coût de l'opération avant consultation (juin 2018)
2 587 808 euros TTC

Coût de l'opération actuelle (avril 2023)
3 050 726 euros TTC (+17,89%)

Dépenses de fonctionnement annuelles
67 600 euros TTC (prévisions)



LE PATRIMOINE ST-MAURICE

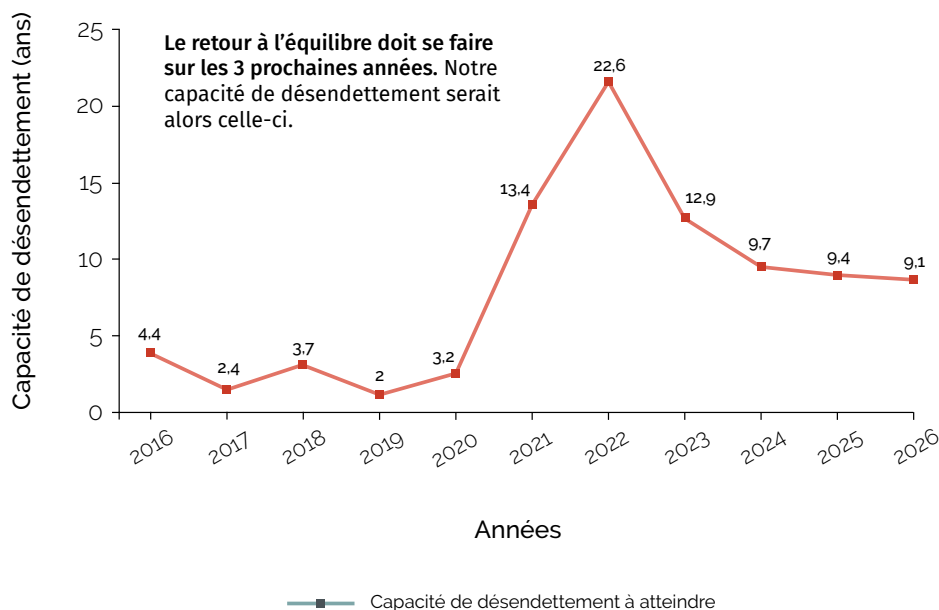
Coût de l'opération avant consultation (sept. 2018)
1 603 280 euros TTC

Coût de l'opération actuelle (avril 2023)
2 409 374 euros TTC (+50,28%)

Dépenses de fonctionnement annuelle
37 100 euros TTC (prévisions)

2 - QUELLES ACTIONS DÉJÀ ENGAGÉES POUR SAUVEGARDER NOS FINANCES ?

L'OBJECTIF POUR SORTIR DE L'IMPASSE



DÉGAGER UNE MARGE DE FONCTIONNEMENT ENTRE 1,5 ET 1,8 MILLION D'EUROS, AU CUMULÉ, D'ICI 2025

pour faire redescendre notre capacité de désendettement à 9 ans

Année 1 = 500 000 euros
Année 2 = 1 000 000 euros
Année 3 = 1 500 000 euros

SOLUTION

↓ DIMINUER les dépenses

↑ AUGMENTER les recettes

DES ÉCONOMIES D'URGENCE RÉALISÉES DÈS 2022

- Mais encore loin des marges de fonctionnement nécessaires -

Le 31 août 2022, les vice-président(e)s et le Président se sont réunis afin d'arbitrer des choix budgétaires par compétence à court et moyen terme afin de trouver des économies d'urgence à réaliser.

Lors de cette journée, 137 000 euros d'économies ont été trouvés en dépenses de fonctionnement dès 2022-2023, ainsi que 355 000 euros en dépenses d'investissement.

LE CHIFFRE

492 000€

c'est le montant des économies déjà identifiées et actées lors d'une réunion entre les vice-président(e)s et le Président au cours de l'été.

Dépenses :

- La suspension des aides aux entreprises (aides à l'immobilier, aides aux TPE et aides aux associations) pour un coût de 120 000 euros/an et pour une durée de 3 ans à partir de 2023.
- Le gel des subventions aux associations, qui augmentaient automatiquement de 2% tous les ans, pour une durée de 3 ans à partir de 2023.
- 50 000 euros/an d'économies ont été arbitrés sur la compétence culture à partir de 2024.
- 10 000 euros/an d'économies ont été arbitrés sur la compétence sociale.
- Les aides aux bailleurs sociaux revêtiront un caractère très exceptionnel en fonction des projets.

Recettes :

- La revalorisation de la grille tarifaire de la location des locaux de la Pépinière d'entreprises.
- L'augmentation des tarifs des accueils de loisirs et du club ados sera lissée sur 3 ans.
- L'insertion de publicités payantes dans le magazine communautaire.

Reste à faire une revue générale des compétences qui pourrait aboutir, malheureusement, à l'arrêt ou à la diminution de services communautaires.

LES RECETTES À VENIR



LA CONCESSION D'AMÉNAGEMENT DE LA BOITARDIÈRE

La concession d'aménagement de La Boitardière, dont la réflexion a été lancée à l'été 2021, a pour objectif d'optimiser la consommation du foncier et les recettes pour la CCVA.

Ce nouveau mode opératoire contribuera également à l'aménagement d'un parc d'activités plus vertueux d'un point de vue environnemental.

S'agissant des recettes escomptées par Val d'Amboise grâce à la vente du foncier, elles permettront d'assainir le budget BAZA (budget Annexe des Zones d'activités). En effet, la vente de foncier permettra à Val d'Amboise d'engranger des recettes dès la signature du traité de concession d'aménagement.

Le concessionnaire sera connu avant l'été 2023.

La vérité sur

LE CRÉMATORIUM ET LE PARC PHOTOVOLTAÏQUE

Ces deux projets, validés par le Conseil communautaire en 2019 permettront à la CCVA d'encaisser 40 000 euros/an pour le crématorium et environ 65 000 euros/an (loyer et estimation de recettes fiscales) pour le parc photovoltaïque.

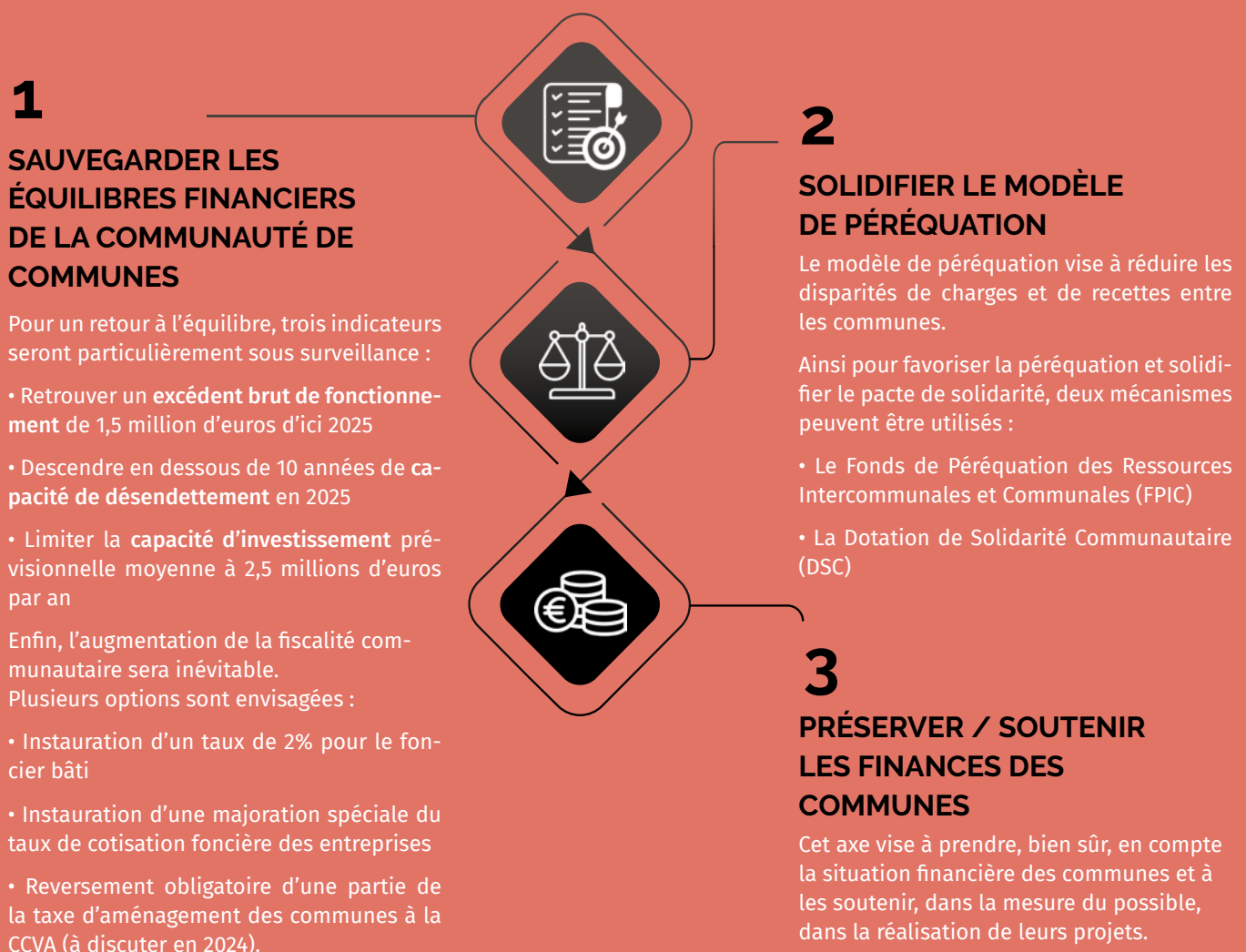
Concernant le parc photovoltaïque, le bureau communautaire avait fait le choix, fin 2021, de renégocier le bail signé par la précédente mandature. Les renégociations ont permis de passer à un loyer de 2 900 euros/mois quand il était prévu à 2 000 euros/mois. Étant précisé que ce projet devra encore passer par l'étape de validation de l'État, sa mise en service devrait intervenir fin 2024.

3 - QUELLES ACTIONS À VENIR POUR SAUVEGARDER NOS FINANCES ?

LA RÉVISION DU PACTE FINANCIER ET FISCAL

Depuis 2022, la CCVA travaille sur l'élaboration d'un nouveau Pacte Financier et Fiscal. Ce document cadre a pour objectif de réguler les liens financiers entre la CCVA et les communes du territoire.

Cette démarche, se décline en trois axes de travail :



RÉFLEXION. CONCERTATION. ENGAGEMENT.

CONCLUSION

Vous l'aurez compris à travers ces quelques pages explicatives, la CCVA est à un tournant et doit réagir rapidement pour ne pas voir sa solvabilité remise en cause.

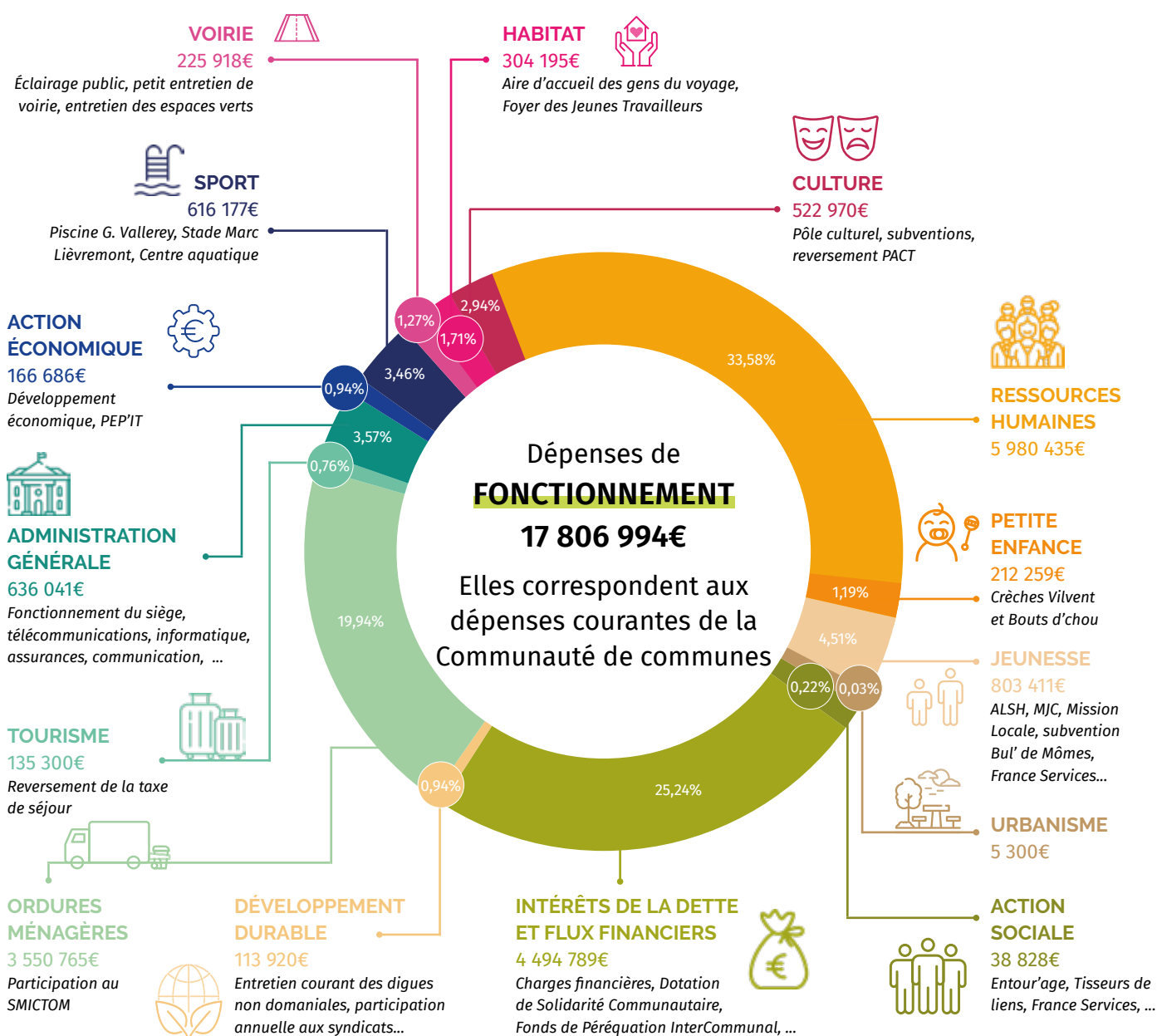
Afin de dégager, minimum, 1,5 million d'euros de marge de fonctionnement d'ici 2025, les efforts seront répartis entre la CCVA, les communes membres et les usagers des services publics communautaires.

FINANCES : QUEL BUDGET PRINCIPAL POUR 2023 ?

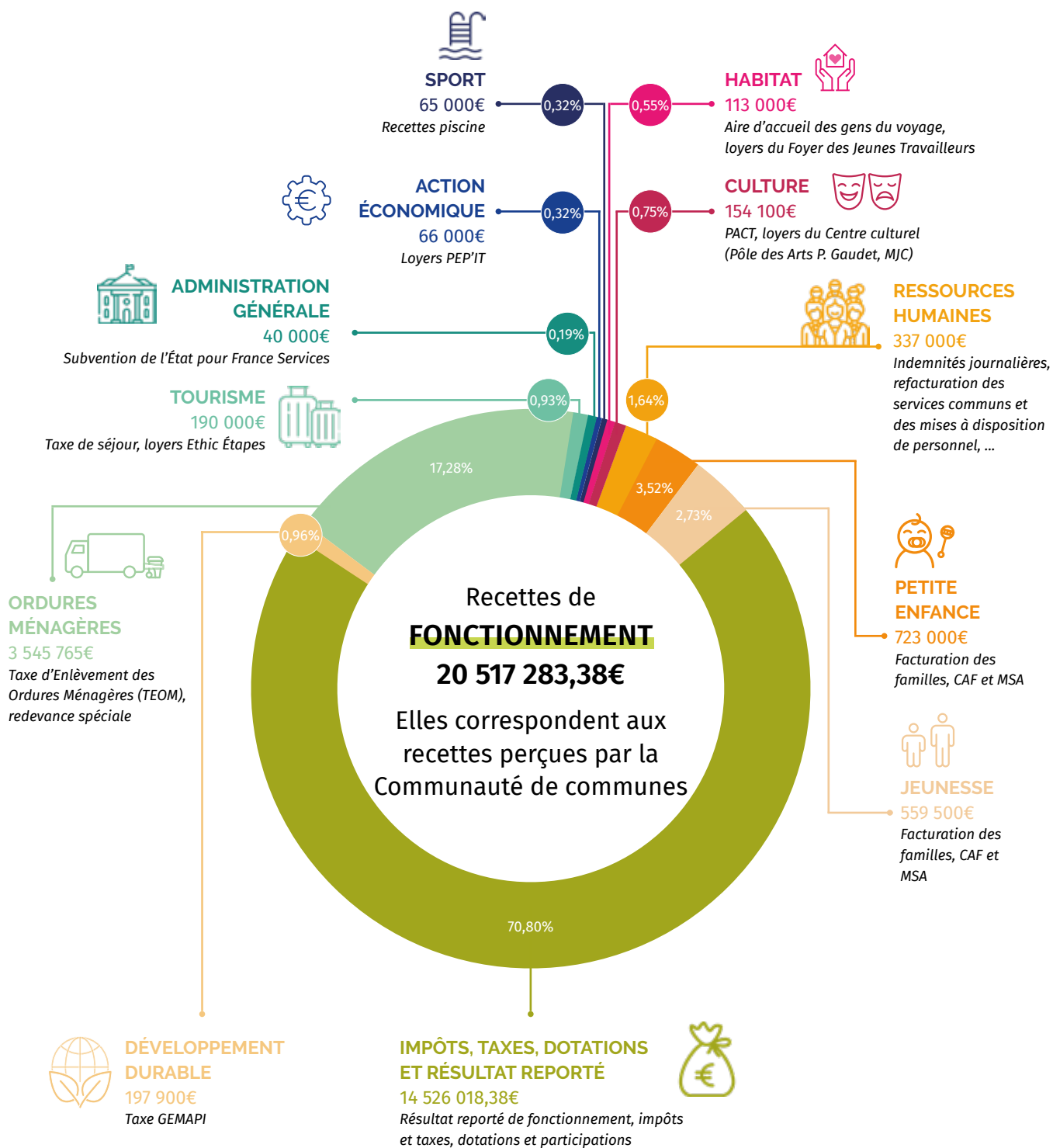
ENTRE LA SITUATION FINANCIÈRE, PRÉCÉDEMMENT ÉVOQUÉE, ET LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE INTERNATIONAL AUQUEL NOUS FAISONS FACE, FORCE EST DE CONSTATER QUE LE BUDGET 2023 AURA UN CARACTÈRE PARTICULIER POUR LA CCVA.



LES DÉPENSES DE **FONCTIONNEMENT** 2023



LES RECETTES DE **FUNCTIONNEMENT** 2023



LES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT PROGRAMMÉES EN 2023



DEUX PROJETS À FINALISER EN 2023

CENTRE AQUATIQUE DU
VAL D'AMBOISE

**1 467 000 euros restant à financer
en 2023 pour clore ce projet**

+ 180 000€ pour l'acquisition de matériel pédagogique et d'entretien, de mobilier pour le fonctionnement

PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE
SAINT-AURICE

**1 186 000 euros restant à financer
en 2023 pour clore ce projet**



LES AUTRES OPÉRATIONS

• Amélioration de bâtiments communautaires

1 507 000€

dont 957 000€ de travaux d'extension et d'amélioration énergétique de la crèche Bouts d'chou



• Gestion des archives communautaires

21 500€

• Politique du logement et cadre de vie

285 000€

• GEMAPI

287 480€

• Développement économique

80 000€

dont 60 000€ d'aides économiques aux entreprises du territoire

• Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire

2 022 000€

dont 1 000 000 pour l'aménagement de la cité scolaire



• Aménagement de l'espace communautaire

300 000€



LOGEMENT : CONSEILS, AIDES FINANCIÈRES, TRAVAUX, LA CCVA VOUS AIDE

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL D'AMBOISE CONTINUE D'ENRICHIR SON OFFRE DE SERVICES AUX PARTICULIERS POUR LA RÉNOVATION DE LEUR HABITAT. CONSEILS, AIDES FINANCIÈRES, AIDE À LA RÉALISATION DE TRAVAUX, C'EST UNE OFFRE GLOBALE QUI TEND VERS UNE MAISON DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME.



Paul Dartige, conseiller ADIL France Rénov' Touraine sur le territoire du Val d'Amboise

ADIL FRANCE RÉNOV' TOURAINE VOUS CONSEILLE SUR LE LOGEMENT ET L'ÉNERGIE

Créée en 2022, et financée notamment par les Communautés de communes, l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) France Rénov' Touraine apporte une information complète, neutre et gratuite aux propriétaires, locataires, copropriétaires, petites entreprises et associations, sur les questions du logement et de l'énergie. L'offre proposée par l'ADIL France Rénov' Touraine se décline en deux volets :

1 • Conseils sur le logement : pour chaque projet lié au logement (location, achat, construction, travaux, ...), l'ADIL France Rénov' Touraine apporte des **informations juridiques, financières et fiscales** : droits et obligations des locataires et propriétaires, contrats, relations de voisinage, prêts, aides financières, amélioration de l'habitat, fiscalité immobilière, etc. Ce service de conseil est porté par une équipe de juristes disponibles par téléphone au 02 47 60 90 70 (des permanences sont à venir).

2 • Conseils sur l'énergie : porté par les conseillers France Rénov' disponibles par téléphone au 02 47 60 90 70 et en présentiel lors des **permanences au Pôle Bertrand Schwartz situé sur l'Île d'Or à Amboise**. Pour répondre aux demandes de rénovation de l'habitat, l'État a créé le service public France Rénov', le point d'entrée de tout projet de rénovation. Les conseillers France Rénov' informent sur la maîtrise de l'énergie et les travaux de rénovation de l'habitat : priorisation des travaux, choix des équipements, réduction des factures énergétiques, aides financières, analyse des devis, etc.

Sur le Val d'Amboise, Paul Dartige, conseiller France Rénov' Touraine, accueille les habitants au Pôle Bertrand Schwartz situé sur l'Île d'Or à Amboise deux demi-journées par semaine :

Mercredi : 13h30 - 18h sur rendez-vous

Judi : 9h - 12h sur rendez-vous

Contact ADIL France Rénov' Touraine : 02 47 60 90 70 • contact@adil37.fr

(du lundi au jeudi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 16h30)

MON PLAN RÉNOV' ÉNERGIE, L'AIDE FINANCIÈRE DE LA CCVA AUX TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

La Communauté de communes du Val d'Amboise accompagne financièrement les propriétaires occupants réalisant des travaux de rénovation énergétique de leur logement, en complément des aides financières existantes délivrées par l'État ou tout autre organisme (Ma Prime Rénov', Certificats d'Economie d'Énergie, Aide d'Action Logement, ...).

Les travaux pris en compte sont les travaux éligibles à l'aide de l'État Ma Prime Rénov' (liste des travaux éligibles : <https://france-renov.gouv.fr/renovation>), réalisés par des professionnels Reconnus Garants de l'Environnement (RGE). Les artisans RGE sont recensés sur le site France Rénov' : <https://france-renov.gouv.fr/annuaire-rge>.

Le montant de l'aide Mon Plan Rénov'énergie, proposée par la CCVA, est égal à 20 % du montant hors taxes du coût des travaux éligibles, plafonnés à 1 500€. L'aide pourra faire l'objet de plusieurs demandes pour un même logement, mais sera plafonnée à un montant de 1 500€ sur une période de 5 ans. (NB : l'aide Mon Plan Rénov'énergie est soumise à conditions de ressources).

+ d'infos :

Service habitat de la CCVA

02 47 23 47 44 • habitat@cc-valdamboise.fr



>> LES CHIFFRES

16

foyers aidés en 2022

21 860,30€

d'aides attribuées en 2022

LES COMPAGNONS BÂTISSEURS : RÉALISER SOI-MÊME SES TRAVAUX

L'association « Les Compagnons Bâtitisseurs » est financée par la Communauté de communes du Val d'Amboise pour proposer à ses habitants divers services autour de l'amélioration de l'habitation et la maîtrise de l'énergie.

1 • Le Bricobus : un animateur technique de l'association accompagne les propriétaires souhaitant réaliser par eux-mêmes des travaux d'amélioration de leur logement. L'animateur des Compagnons Bâtitisseurs donne des conseils pour la réalisation des travaux et accompagne l'habitant pendant le chantier.

Dans le cadre du partenariat avec la Communauté de communes, une enveloppe maximale de 900€ de matériaux, soumise à conditions de ressources, peut être prise en charge par la CCVA. *Information auprès de Thierry Lombard, animateur technique, au 02 47 61 32 10 / 07 85 94 69 36 ou t.lombard@compagnonsbatisseurs.eu*

2 • Ateliers de bricolage : l'association propose des ateliers de bricolage pour apprendre à manipuler les outils et le matériel, à réutiliser des matériaux, à faire des économies d'eau et d'énergie, etc.

Le programme mensuel des ateliers est disponible dans les mairies du territoire et sur les réseaux sociaux des communes et de la CCVA. Les ateliers se déroulent tous les mardis après-midis, *sur inscription au 06 81 93 98 25 ou a.gorget@compagnonsbatisseurs.eu*

3 • Prêt de matériel : chaque habitant du Val d'Amboise peut emprunter gratuitement les outils dont il a besoin pour la réalisation de travaux dans son logement, en s'adressant aux Compagnons Bâtitisseurs ou à la mairie de sa commune.

« L'outilthèque » permet de s'inscrire dans une démarche de transition écologique pour la réalisation de ses travaux par la mise en commun du matériel, et rend accessible à tous l'utilisation d'outils parfois onéreux. Des consignes d'utilisation et de sécurité sont transmises par l'animateur technique avant le prêt des outils.

4 • Permanences techniques : l'association des Compagnons Bâtitisseurs tient une permanence tous les 3^e lundis du mois pour conseiller les habitants souhaitant réaliser des travaux d'amélioration de leur logement par eux-mêmes.

+ d'infos :

Laurent Boutheon, animateur technique des Compagnons Bâtitisseurs

02 47 61 32 10 • 06 08 31 46 15 • l.boutheon@compagnonsbatisseurs.eu





ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ ENSEMBLE FAISONS PROGRESSER LA CONNAISSANCE DU VIVANT

La Communauté de communes du Val d'Amboise a lancé, en 2022, un Atlas de Biodiversité Intercommunal (ABIC), avec le soutien financier de France Relance, de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) et de la Région Centre-Val de Loire via le Pays Loire-Touraine.

Cette démarche a pour objectif d'améliorer la connaissance du patrimoine naturel du territoire, grâce à une série d'inventaires de la faune, de la flore et des milieux naturels !

Pour cela, des inventaires de la faune, de la flore et des habitats sont prévus. Ils sont réalisés en deux temps :

- 1^{er} groupe en 2022, avec les communes de Limeray, Montreuil-en-Touraine, Neuillé-le-Lierre, Noizay, Nazelles-Négron, Pocé-sur-Cisse et Saint-Ouenles-Vignes
- 2^{ème} groupe en 2023, avec les communes de Amboise, Cangey, Chargé, Lussault-sur-Loire, Mosnes, Saint-Règle et Souvigny-de-Touraine

L'étude est réalisée par un groupe de 5 associations naturalistes : le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Touraine-Val de Loire (CPIE), l'antenne régionale de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO Centre-Val de Loire), la Société d'Études, de Protection et d'Aménagement de la Nature en Touraine (SEPANT), Caudalis et Ligeria Nature.

Tout au long de la démarche, des actions de sensibilisation et des animations sont proposées sur l'ensemble du Val d'Amboise afin de faire connaître le patrimoine naturel et mobiliser tous les publics à sa préservation.

+ d'infos :
Avancée de la démarche, participation aux inventaires, programme des animations, ...
thomas.boucard@cc-valdamboise.fr

>> LES CHIFFRES

11 000

données déjà collectées

200

sites d'inventaires explorés

1 421

espèces répertoriées



STOP AUX FRELONS ASIATIQUES

Afin de préserver la biodiversité et notamment les abeilles auxquelles s'attaque le frelon asiatique, la CCVA prend en charge intégralement les frais de destruction des nids que vous pouvez repérer.

Si vous constatez un nid, merci de le signaler auprès de votre mairie. Le référent de votre commune prendra contact avec vous pour confirmer qu'il s'agit bien d'un nid de frelons asiatiques. Si tel est le cas, la CCVA mandate le prestataire pour la destruction et l'enlèvement du nid.

En 2022, 82 nids ont été détruits, ce qui a permis d'éviter potentiellement 820 nouvelles colonies au printemps 2023.



FRELONS ASIATIQUES

Pour préserver la biodiversité, participez aux campagnes de destruction des colonies. **Ouvrez les yeux, repérez, signalez.**

FRAIS DE DESTRUCTION INTÉGRALEMENT PRIS EN CHARGE PAR LA CCVA, CONTACTEZ VOTRE MAIRIE.

Communauté de communes du Val d'Amboise
9 bis rue d'Amboise 37210 Nazelles-Négron
02 47 23 43 44 - accueil@cc-valdamboise.fr
cc-valdamboise.fr





Pour ses actions réalisées dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité, la CCVA a choisi de collaborer avec les illustrateurs **Nepsie et Le Vilain**, habitants de Po-cé-sur-Cisse, créateurs de la **BD Au fond du trou** dans laquelle ils racontent leurs aventures souterraines dans leur habitat troglodytique.

+ d'infos :
aufonddutrou.fr
f @aufonddutrou

RÉZO MOBICOOP EST ÉLIGIBLE À LA PRIME COVOITURAGE

La CCVA, soutenue par l'ADEME (l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) et la Région Centre-Val de Loire, finance le dispositif Rézo Mobicoop (anciennement Rézo Pouce), qui permet de vous déplacer en auto-stop organisé ou par covoiturage.

Il suffit de se placer sous l'un des panneaux des 57 arrêts du territoire ou de créer sa recherche de covoiturage (en tant que conducteur ou passager).

La prime covoiturage ou bonus covoiturage annoncée par le gouvernement pour 2023 est désormais disponible sur la plateforme mobicoop.fr et sur l'application Rezo Mobicoop.

Elle s'applique aux petits trajets (jusqu'à 80km inclus) tout comme aux trajets longue distance (plus de 80 km). **En covoiturant à chaque fois que vous prenez la voiture, vous pouvez cumuler et bénéficier de la double prime covoiturage, courte distance et longue distance, jusqu'à 2 x 100€.**

Pour connaître les conditions d'obtention de la prime, rendez-vous sur le site www.mobicoop.fr ou téléchargez l'application mobile gratuite Rezo Mobicoop.



PLAN DES MOBILITÉS DURABLES ET ALTERNATIVES

La Communauté de communes du Val d'Amboise a lancé une **étude sur les mobilités durables et alternatives et son schéma directeur cyclable**. À terme, le plan doit répondre aux objectifs du Plan Climat Air Énergie Territorial de la CCVA et prendre en compte ceux de la Stratégie Nationale Bas Carbone dont l'enjeu commun est de réduire les émissions de gaz à effet de serre, notamment liés aux transports.

L'étude, portée par le groupement Mobilités Demain et MH Recherche et Conseil, est financée par l'ADEME (l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) et la Région Centre Val de Loire.

Prévu pour la fin juin 2023, le plan prévoit un programme d'actions co-construit avec les communes, la Région Centre-Val de Loire, le Département d'Indre-et-Loire, les intercommunalités limitrophes pour une continuité territoriale, les partenaires du territoire et un panel de citoyens. Chaque acteur pourra être porteur d'une ou plusieurs actions en fonction de ses compétences (accompagnement au changement des pratiques, développement des mobilités actives, solidaires et inclusives, aménagements...).

La CCVA coordonnera le plan des mobilités durables et alternatives. Elle mobilisera ses partenaires, communiquera sur les divers services et aména-

gements de mobilités et accompagnera les usagers vers des mobilités plus durables comme le vélo, la marche, le transport en commun ou le covoiturage.

+ d'infos :
Service transition écologique et mobilité de la CCVA
02 47 23 47 44
alizee.ribas@cc-valdamboise.fr





CENTRE CULTUREL : MUSIQUE, THÉÂTRE ET DANSE ENFIN RÉUNIS

Quatre ans après le lancement du projet et après plusieurs mois de travaux, le centre culturel du Val d'Amboise a ouvert ses portes le 12 septembre 2022.

Situé en face de la cité scolaire, le bâtiment de 1 400m² abrite le **Pôle des arts Paul-Gaudet**, dirigé par Pascal Caraty. Il accueille près de 400 élèves et 30 professeurs.

À l'intérieur, on retrouve au rez-de-chaussée de nombreuses salles, toutes équipées de murs acoustiques et de double cloisons, pour la pratique de la musique et du théâtre. Pour les rassemblements, une grande salle d'orchestre de 140m² a été pensée.

Autre nouveauté, la possibilité de pratiquer la danse. Cette dernière pratique était d'ailleurs très attendue puisqu'elle permet un croisement de tous les arts. Pour la pratique, deux salles de 200m² équipées de grands miroirs, de barres et de vestiaires. De quoi ravir les élèves de danse classique, contemporaine, jazz et irlandaise.

Enfin, le centre culturel accueille au 1^{er} étage du bâtiment la **MJC** (Maison des Jeunes et de la Culture), dirigée par Sylvain Dal Piva, qui y propose, sur ce site, des activités telles que de la peinture, de la danse, du chant, du yoga, de l'aide aux devoirs, etc... pour les enfants et les adultes. Les autres activités ont lieu dans des salles externes au centre culturel (ex : remise en forme théâtre, danse de couple, ...).

+ d'infos :

Pôle des arts Paul-Gaudet - 30 rue Ville David 37400 Amboise
02 47 57 06 97 • secretariat@poledesarts-paulgaudet.fr
www.poledesarts-paulgaudet.fr

MJC d'Amboise - 30 rue Ville David 37400 Amboise
02 47 57 29 56 • contact@mjcdamboise.fr
www.mjcdamboise.fr



LES RENCONTRES CHORALES : SUCCÈS POUR LES ENFANTS

Depuis 17 ans, la CCVA, en partenariat avec l'Éducation Nationale, organise des rencontres chorales au printemps. Durant deux soirées, les élèves des écoles inscrites se réunissent et présentent à leurs familles le travail qu'ils ont effectué dans l'année avec leur intervenant musical.

Cette année, la manifestation s'est déroulée les **4 et 7 avril** au Centre Socio-culturel de Nazelles-Négron.

247 élèves des écoles Jules Ferry, George Sand, Rabelais/Richelieu, Paul-Louis Courier et Souvigny-de-Touraine sont montés sur scène et ont fait voyager le public avec leurs chansons interprétées dans différentes langues.



LA CCVA RÉAFFIRME SON SOUTIEN AUX ÉCOLES DE MUSIQUE

Malgré un contexte économique contraint, la CCVA réaffirme son soutien aux quatre écoles de musique du territoire : Amboise, Nazelles-Négron, Lime-ray et Mosnes.

Pour 2023, une enveloppe budgétaire de 304 400€ (+2% par rapport à 2022) a été accordée, le montant étant à répartir entre les différentes écoles en fonction de leurs besoins.

LES SPECTATEURS AU RENDEZ-VOUS POUR LA PREUVE PAR TROIS

Le festival d'humour La Preuve par Trois est un événement bien ancré dans la culture du territoire avec son format identique chaque année : trois communes, six spectacles et trois surprises.

En 2022, pour sa 6^{ème} édition, ce sont donc les communes de Noizay, St-Oeun-les-Vignes et Mosnes qui ont accueilli les différents spectacles ayant pour fil conducteur la rencontre, les relations quotidiennes et l'échange évoqués avec humour et abordés sous différentes approches : conte, théâtre, clown, musique, ...

Cette année, **314 spectateurs** sont venus applaudir les différentes compagnies (+50% par rapport à 2021) ce qui en fait la meilleure édition, en termes de fréquentation, depuis la création du festival. On note d'ailleurs, l'aspect intergénérationnel du festival puisqu'il y avait davantage d'enfants et de personnes âgées que les années précédentes.

Nul doute que le succès sera également au rendez-vous pour la 7^{ème} et dernière édition prévue en novembre 2023.



BOURSE AUX PROJETS : LE DISPOSITIF RÉÉVALUÉ EN 2023

Crée il y a plus de 20 ans, la Bourse aux projets permet aux jeunes de réaliser un stage d'une ou deux semaines dans une collectivité ou une association du territoire. À l'issue de ce stage, ils obtiennent une bourse pour financer un projet personnel : permis de conduire, ordinateur portable, inscription dans un club de sport ou culturel, ...

Les élus du bureau communautaire du Val d'Amboise ont estimé que ce dispositif avait besoin d'être réévalué afin de mieux répondre aux enjeux et besoins de la jeunesse d'aujourd'hui.

Le service enfance - jeunesse de Val d'Amboise travaille dès à présent sur une nouvelle version du dispositif, avec pour objectifs d'améliorer :

- L'engagement citoyen ;
- L'accompagnement des jeunes ;
- L'intégration du dispositif dans la vie locale.

Une communication sera effectuée pour le lancement de cette nouvelle Bourse aux Projets, qui nous l'espérons, rencontrera un fort succès auprès des jeunes.



BAFA : PROCHAINE SESSION À LA TOUSSAINT

Le dispositif d'accompagnement au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) est renouvelé en 2023.

Depuis 2020, la CCVA accompagne les jeunes financièrement pour l'obtention de ce diplôme qui vise à encadrer de façon occasionnelle enfants et adolescents en accueil collectif de mineurs.

Le dossier d'inscription sera disponible début septembre pour une sélection fin septembre. La formation initiale se fera pendant les vacances de la Toussaint. Un stage devra ensuite être effectué en juillet-août 2024 dans l'un des accueils de jeunes du territoire l'été prochain (2024). Enfin une formation d'approfondissement BAFA finalisera l'obtention de ce diplôme.

+ d'infos :

Service enfance-jeunesse de la CCVA
02 47 23 47 44 • jeunesse@cc-valdamboise.fr

QUEL MODE DE GARDE POUR MON ENFANT DE MOINS DE 6 ANS ?

Le Relais Petite Enfance (RPE) du Val d'Amboise est un service proposé par la Communauté de communes du Val d'Amboise. Nos deux animatrices vous informent sur les différents modes de garde possibles sur le territoire pour les enfants de moins de six ans.

Elles disposent de la liste des assistant(e)s maternel(le)s agréés, peuvent vous orienter en fonction de votre situation personnelle (emploi, handicap, convenances...) et vous aider dans vos démarches administratives liées aux modes de garde.

+ d'infos :

Relais Petite Enfance

>> antenne Sud (Amboise) - 02 47 57 88 52 • ramsud@cc-valdamboise.fr

>> antenne Nord (Nazelles-Négron) - 02 47 57 04 19 • ramnord@cc-valdamboise.fr

Vous faites de la garde à domicile ? Faites-vous connaître auprès du Relais Petite Enfance.



ALSH

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS POUR L'ÉTÉ

Les inscriptions aux accueils de loisirs du territoire sont ouvertes depuis le 2 mai 2023. Le dossier d'inscription, à compléter entièrement, sera disponible sur votre espace citoyen.

Le programme des animations sera communiqué courant juin.

JOURNÉE PÉDAGOGIQUE POUR LES ÉQUIPES

L'ensemble des équipes des ALSH du territoire se réuniront le temps d'une journée, le mercredi 6 septembre 2023. À cet effet, tous les ALSH seront exceptionnellement fermés.

Au programme, partage des savoirs, échanges sur les problématiques et sur le projet pédagogique.

TARIFS

Afin de garder un accueil de qualité tout en maintenant à l'équilibre les budgets de fonctionnement, mais aussi en prenant en compte les difficultés actuelles des foyers, les tarifs des ALSH augmenteront à partir du 1^{er} juillet 2023 à raison d'un euro de l'heure maximum par an jusqu'en 2026.

Un courrier a été envoyé aux familles fin mars.



NAZELLES- NÉGRON

LE QUARTIER DE VILVENT, UN PROJET DE TERRITOIRE

Après l'inauguration des **Jardins de Vilvent**, la municipalité lance sur l'ancien stade la seconde phase de rénovation du quartier.

Les constructions réalisées avec une exigence thermique RE2020 renforcée, intégreront des matériaux biosourcés. Ce projet offrira une mixité de 64 logements collectifs, individuels et seniors avec un gardien en charge du « Bien Vivre Ensemble ».

Ce chantier s'inscrit dans un objectif exigeant sur la qualité de vie et la proximité où le végétal aura toute sa place. A 3 minutes de la gare d'Amboise, il accueillera une crèche en gestion privée, un espace de « coworking ». Une liaison douce Nord-Sud facilitera les déplacements vers les services communaux et les commerces de Nazelles-Négron et Pocé-sur-Cisse.

Enfin, une **maison de santé pluridisciplinaire** étoffera les services de soins sur notre territoire avec pour vocation de rassembler les professionnels de santé.



AMBOISE

PLANTATIONS À LA SAPINIÈRE

Le parc de la Sapinière qui s'étend sur une superficie de 12 800 m² a été repensé et réaménagé par le service des espaces verts de la Ville d'Amboise.

Les élèves des écoles ont été associés pour planter les arbres et arbustes dans une action à la fois pédagogique et écologique où les enfants ont jardiné en suivant les conseils des agents tout en améliorant leur cadre de vie. Au total ce sont 131 arbustes et 126 arbres qui ont été plantés.

Par ailleurs un nouveau city stade a été installé ainsi que plusieurs tables de pique-nique et de nouveaux jeux pour les enfants.



SOUVIGNY- DE-TOURAINES

VENEZ DÉCOUVRIR LE CAFÉ ASSOCIATIF

Début 2022, la nouvelle équipe municipale décide de rénover la salle associative et la « Récré des Ecoliers » situées place de l'église, dans un cadre verdoyant agréable, pour les transformer en CAFÉ ASSOCIATIF, lieu de rencontre et d'échange, de vie et de partage ouvert à tous. Grâce à l'implication de bénévoles, les travaux terminés durant l'été permettent une ouverture du lieu en septembre pour les Journées du Patrimoine.



La gestion de ces salles communales est confiée à la nouvelle association type loi 1901 « L'Instant de Partage » créée en avril 2022. Répondant à l'appel à projet « tisseur de liens » lancé par la Communauté de Communes Val d'Amboise, l'association perçoit, outre une subvention communale, une subvention communautaire de 5 000 euros qui lui permet l'achat des premiers matériels nécessaires à son fonctionnement.

C'est ainsi que, dans une nouvelle ambiance moderne et chaleureuse, des ateliers réguliers animés par des bénévoles du village vous accueillent les après-midis, soit mensuellement : FAIRE SOI-MÊME (savons, bougies, lessive,..) avec Lara, BIEN-ÊTRE avec Corinne, soit de manière hebdomadaire : LOISIRS CRÉATIFS avec Antoinette les mardis, JEUX DE CARTES ET DE SOCIÉTÉ avec Michel les jeudis, VENTE DE PAIN ET DE VIENNOISERIES les dimanches matin (sur commande par SMS au 06 99 34 35 49 avant le jeudi 18 h).

Outre ces rendez-vous réguliers, des animations ponctuelles sont organisées en lien, pour certaines, avec les autres associations locales. Au programme de 2023 : DIC-TEE géante le 25 mars, TROC PLANTES le 2 avril, Concours de BELOTE le 3 juin, THEÂTRE le 10 juin, Retransmission des matchs de la coupe du monde de RUGBY dès le 8 septembre, Soirée TOURAINE PRIMEUR le 16 novembre,... les idées ne manquent pas !

Pour accéder à ces animations, il suffit de devenir adhérent en versant la cotisation annuelle de 10 euros pour une personne seule ou de 15 euros pour une famille.

cafeassociatifsouvigny@gmail.com

@souvigny.touraine

Au plaisir de vous accueillir !



NEUILLÉ-LE-LIERRE

UNE RESSOURCERIE POUR UNE SECONDE VIE

L'association Ressource'Ribambelle a ouvert une ressourcerie en février 2023, place de la Mairie à Neuillé-le-Lierre, grâce à la mise à disposition d'un local de 120 m² par la commune.

C'est une structure de réemploi qui propose d'offrir une seconde vie aux objets dont les habitants souhaitent se séparer : petits meubles, produits culturels, jeux et jouets, vaisselle et objets de décoration, outils, articles de sport, ou encore vêtements, chaussures et accessoires...

L'objectif de l'association est de sensibiliser le public à la réduction des déchets, mais aussi de favoriser le lien social entre les habitants en proposant une programmation d'ateliers de valorisation et de réparation des objets.

Place de la Mairie - 37380 Neuillé-le-Lierre.
<https://ressourceribambelle.fr>



ST-OUEN-LES-VIGNES

LES ÉTANGS DU CENTRE-BOURG AMÉNAGÉS

Propriété de la commune depuis 2006, les étangs n'étaient ouverts que très occasionnellement. L'actuelle équipe municipale a décidé d'intégrer dans son projet de mandat la mise en valeur du site.

L'aménagement de ce poumon vert, dont les premiers travaux de sécurisation ont permis l'ouverture au public dès l'été 2022, prévoit, sur la zone dite de l'île et les étangs, de respecter au maximum l'environnement naturel et la biodiversité, tout en favorisant l'accueil du public et la mobilité douce.



Après l'aménagement des accès, la pose de ganivelles en périphérie et des panneaux de signalétique, les prochaines étapes pourraient être l'ouverture à la pêche raisonnée d'un des étangs. Puis en fonction des capacités budgétaires et des aides possibles suivront l'intégration d'une voie verte (piétons et cyclistes) et la mise en place de pontons d'observation. La réalisation d'une nouvelle aire de jeux pour les enfants est prévue pour juin de cette année.

Tous les Val d'Amboisiens sont conviés à une promenade de découverte de cet espace.



POCÉ-SUR-CISSE

LE « LIEN POCÉEN » POUR LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT

La ville de Pocé-sur-Cisse, convaincue que la prévention de la perte d'autonomie de nos aînés est un enjeu sociétal majeur, a mis en place, au printemps 2022, un **programme d'activités collectives nommé le « Lien Pocéen »**.

La volonté est que le « Lien Pocéen » soit un **service municipal de proximité, de prévention et de lutte contre l'isolement, destiné aux personnes âgées de 60 ans et plus**. C'est dans ce cadre que le C.C.A.S. de Pocé-sur-Cisse a obtenu une subvention de la Conférence des Financeurs d'Indre-et-Loire.

Au travers du « Lien Pocéen », nous proposons un éventail d'activités (ateliers cuisine, après-midi « jeux », sorties culturelles, ateliers créatifs, ateliers de prévention, activité sportive adaptée, ateliers « mémoire », rencontres intergénérationnelles, etc.) afin que les seniors puissent, entre autres : tisser des liens, passer un moment agréable, rester actif, conserver un bon état de santé, se changer les idées, découvrir de nouvelles choses, stimuler leurs fonctions cognitives et leur mémoire, faire de belles rencontres.

Depuis mai 2022, 20 actions collectives ont été proposées sur la commune. 38 personnes (âgées de 60 à 90 ans) ont déjà participé à une ou plusieurs activités.

En 2023, nous souhaitons enrichir encore notre programme en proposant des rencontres plus régulières et en répondant aux besoins et aux envies que les seniors ont pu nous exprimer ces derniers mois (atelier « remue-méninges », atelier numérique, atelier « art floral », etc.).



MONTREUIL-EN-TOURAIN

« LA FERDASSE » SUR LES TRACES DE NAPOLEON BONAPARTE

Les 1^{er} et 2 septembre 2023, à Montreuil en Touraine, La Ferdasse présentera son cinquième spectacle son et lumière. Une soixantaine de villageois figurants et deux cents costumes pour retracer, cette année, la vie de Napoléon Bonaparte. Places assises et couvertes. Restauration avant le spectacle. Nous vous attendons nombreux.

CHARGÉ

BILAN POSITIF POUR LA CHAUFFERIE BOIS



La municipalité de Chargé a investi depuis plusieurs années dans la rénovation énergétique de ses bâtiments communaux, notamment la Mairie, les écoles et sa salle polyvalente.

Une **chaufferie bois à plaquettes forestières** a été mise en service en 2018 avec réseau de chauffage alimentant la mairie et l'école maternelle, dans un deuxième temps la salle polyvalente a été raccordée et l'isolation des combles reprise complètement en 2022.

Un bilan carbone et un bilan financier ont pu être réalisés fin 2022 pour les 800 m² chauffés par rapport aux consommations de chauffage électrique constatées en 2017 pour ces mêmes bâtiments. Ce bilan de décembre 2022, jugé très satisfaisant, indique une économie financière annuelle de 7 500 € et une économie de 9,5 tonnes de CO₂ par an.

Une étude est en cours pour une deuxième chaufferie à plaquettes destinée à la rénovation énergétique de l'école primaire située à Artigny, les travaux sont prévus pour 2025-2026.





#RESTART

UN ÉVÉNEMENT POUR CRÉER SON ENTREPRISE

À la rentrée dernière, près de **80 porteurs de projets** étaient présents à l'événement #Restart, à la Pep'lt, pour échanger et obtenir des réponses sur leur parcours de création d'entreprise.

Un événement organisé avec nos partenaires locaux, experts en création et reprise d'entreprises, qui ont pu informer à travers leurs stands et l'animation de conférences.

Prochaine édition prévue en septembre prochain.



AGENDA DES ÉVÉNEMENTS 2023

16 mai 2023

Workshop « Business plan : un outil essentiel pour construire un projet viable » avec le Cabinet 3KFI

8 - 9 juin et 17 novembre 2023

Objectif entreprendre en partenariat avec la CCI et la CMA

28 juin 2023

Rencontres inter-entreprises de la Pep'lt

26 septembre 2023

Rentrée économique du territoire

4 octobre 2023

Rencontres Touraine Entreprises en partenariat avec la CCI

7 décembre 2023

10^{ème} anniversaire de la Pep'lt, 10 ans de réussite pour les entreprises accompagnées

RETOUR SUR LA RENTRÉE ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

Le 4 octobre 2022, à la Pep'lt, s'est tenue la deuxième édition de La rentrée économique du territoire.

Cette manifestation avait pour objectif de réunir les acteurs économiques du Val d'Amboise afin d'échanger sur l'actualité économique et les projets du territoire.

Cette année, l'événement était centré sur un enjeu économique majeur du territoire : « Le développement du parc d'activités de la Boitardière ». À cette occasion, le Président de la Communauté de communes du Val d'Amboise, Thierry Boutard a rappelé l'importance de l'enjeu économique du développement de ce parc d'activités.

La soirée s'est poursuivie par un Networking en partenariat avec la CCI Touraine où les participants ont été invités à se présenter et à échanger autour d'une table. L'objectif est de consolider le réseau de relations constitué au fil des éditions précédentes.

Les participants ont également découvert les activités artisanales des entreprises actuellement accompagnées à la pépinière d'innovation territoriale du Val d'Amboise.

+ d'infos :

Service développement économique, numérique et touristique de la CCVA
02 47 79 15 70 • entreprendre@cc-valdamboise.fr



60 729,91€ D'AIDES AUX ENTREPRISES

Le montant total des aides versés aux entreprises en 2022 s'élève à 60 729,91€.

Abri Tech' Étanchéité, entreprise de travaux d'étanchéité à Amboise pour l'achat d'un terrain, la construction d'un terrain et la création de 3 ateliers louables aux entreprises du territoire ;

Amboise recrute, plateforme de mise en relation entre les employeurs et les employés pour la création de l'entreprise ;

Boulangerie - pâtisserie de Lime-ray pour une reprise d'activité ;

L'interlude, commerce de jeux à Amboise pour des travaux et de l'achat de matériel ;

La passion du fromage, artisan crémerier-fromager à Amboise pour la création de l'entreprise ;

Les Historiales Amboisiennes, association culturelle d'Amboise pour l'achat de costumes ;

Mon petit institut, institut de beauté à Amboise pour une reprise d'activité ;

Otours des saveurs, épicerie asiatique à Amboise pour la création de l'entreprise ;

Pon Pon Land, artisan cirier à Pocé-sur-Cisse pour la création de l'entreprise ;

Power one sushi, restauration à emporter asiatique à Amboise pour la création de l'entreprise ;

SAREC, entreprise de récupération et de recyclage des déchets à Amboise pour l'achat de bennes.

NOUVEAUX ARRIVANTS À LA PEP'IT*

ETS LHKH spécialisée dans la maçonnerie générale et **Véronique Mazzoleni**, entreprise d'événementiel, ont rejoint la Pep'it pour leur activité.

**Pépinière d'Innovation Territoriale du Val d'Amboise située à Pocé-sur-Cisse*

UN DISPOSITIF POUR FACILITER LA RECONVERSION PROFESSIONNELLE DE SES SALARIÉS

Au printemps 2022, l'État a mis en place le **dispositif TRANSCO** (Transition Collective).

Dans le cadre de sa labellisation Territoire d'Industrie « Grand Est Touraine », qui regroupe les Communauté de communes Val d'Amboise, Autour de Chenonceaux, Castelrenaudais et Touraine-Est Vallées, la CCVA adhère à ce dispositif.

L'objectif est de faciliter la reconversion professionnelle des salariés dont l'emploi est en mutation.

TRANSCO répond à deux types d'entreprises :

- Celles ayant des postes amenés à disparaître (raisons économiques, gain ou perte de marché, délocalisation, restructuration RH, ... et des salariés volontaires pour se reconvertir. TRANSCO accompagne alors ces derniers par des formations qualifiantes prises en charge (tout ou partie) et facilite leur recrutement par des entreprises ayant des besoins.

- Celles désireuses de recruter sur des métiers porteurs. TRANSCO propose des candidats en reconversion et engagés dans le parcours.

Si votre entreprise évolue, TRANSCO est fait pour vous !

+ d'infos :

Cécile Hatry, déléguée à l'Accompagnement des Transitions Professionnelles
cecile.hatry@indre-et-loire.gouv.fr
www.transitionspro-cvl.fr

LA BOITARDIÈRE NOUVELLES INSTALLATIONS



BEER OR NOT TO BEER

Cave et bar à vins, bières et spiritueux proposant des animations et concerts.

Ouvert depuis septembre 2022



IMAJEANS

Prêt-à-porter hommes et femmes

Ouvert depuis septembre 2022



IKXIS

Salon de coiffure

Ouvert depuis juillet 2022

FIBRE OPTIQUE : LES ZONES D'ACTIVITÉS 100% FIBRÉES

Les zones d'activités de la Boitardière (Amboise, Chargé, St-Règle), des Poujeaux (Nazelles-Négron) et du Prieuré (Pocé-sur-Cisse) sont désormais **fibrées à 100%**.



(de gauche à droite) Les équipes de Val de Loire Fibre, Thierry Boutard, Président de la CCVA et Jocelyn Garçonnet, vice-président en charge du numérique, ont inauguré la pose du panneau « Zone d'activités fibrée » à La Boitardière le 11 avril 2023.

Un panneau « Zone d'activités fibrée » a été posé à l'entrée de chaque zone pour valoriser l'attractivité de cette dernière et le développement numérique du territoire.

Plus d'une centaine d'entreprises peuvent désormais souscrire à un abonnement fibre optique auprès d'un opérateur proposant des offres pour les professionnels.

Fin des raccordements à la fibre optique prévue d'ici fin 2023 pour l'ensemble des communes du territoire, particuliers comme professionnels.

LA BOITARDIÈRE : L'AMÉNAGEUR CONNU CET ÉTÉ

Alors qu'elle est gérée directement par la CCVA depuis sa création, la ZA de La Boitardière va être concédée à un aménageur public, privé ou une Société d'Économie Mixte (SEM) via un contrat de concession d'aménagement, d'une durée de 15 ans, pour commercialiser et viabiliser les terrains.

Le marché de concession a été lancé en juillet 2022. Actuellement les offres reçues sont en cours d'analyses pour une **signature définitive du contrat durant l'été 2023**.

LE RÉSEAU WIFI SE DÉVELOPPE SUR TOUT LE TERRITOIRE

En quelques mois, **63 bornes Wifi** ont été installées sur le territoire par le Syndicat Mixte Ouvert (SMO) Val de Loire Numérique. On distingue deux types de bornes : les bornes territoriales et les bornes touristiques.

Le territoire compte **14 bornes territoriales**, installées et prises en charge par Val de Loire Numérique. Libre aux communes d'en déployer davantage à leur charge.

49 bornes touristiques ont quant à elles été installées sur les différents sites du territoire. Les opérateurs touristiques peuvent ainsi proposer aux visiteurs une connexion gratuite. Ces derniers peuvent profiter d'une connexion continue quand ils changent de lieu (et même de département puisque le réseau s'étend sur l'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher) grâce à une réauthentification automatique. L'installation des bornes est prise en charge par la Région, le Département, la CCVA et les opérateurs touristiques.

À noter que les gîtes, chambres d'hôtes, cafés et restaurants peuvent également profiter du réseau Val de Loire Wifi Public en faisant une demande de boîtier à installer sur leur installation internet existante. Une solution à faible coût qui contribue à l'attractivité des établissements.

+ d'infos :

valdeloirenumerique.fr/val-de-loire-wifi-public

wifi@valdeloirenumerique.fr

02 54 58 44 39



ÉTUDE EN COURS SUR LE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

En novembre 2022, une étude sur le commerce sur notre territoire a été présentée en bureau communautaire.

L'étude a permis d'identifier les différents pôles commerciaux sur le Val d'Amboise, la pertinence et la possibilité d'installer un ou plusieurs nouveau(x) pôle(s), les types de commerces manquants. L'objectif étant d'attirer les enseignes et types de commerces non présents sans concurrencer l'existant.

Actuellement, la CCVA a pour compétence les **actions de création et de maintien du dernier commerce de proximité des communes** ainsi que la **gestion du patrimoine commercial communautaire**, mais suite à cette étude, elle réfléchit à étendre son champ d'action en matière de politique locale du commerce (ex : stratégie commerciale).

UN PROJET D'EXPÉRIMENTATION TOURISTIQUE EN COURS

La CCVA a été retenu sur un appel à candidature lancé par le Comité Régional du Tourisme (CRT) Centre-Val de Loire. Une expérimentation de 9 mois (mai 2023 - janvier 2024) qui vise à **repenser la mobilité des derniers kilomètres pour améliorer l'expérience visiteur**.

Les enjeux de cette expérimentation sont de faciliter la mobilité des visiteurs et plus particulièrement la mobilité douce, optimiser la mobilité sur le territoire, favoriser l'accès à l'offre touristique et repenser les modes de déplacement avec de nouvelles mobilités.

Parmi les actions proposées pour répondre à ces enjeux : faciliter les transports depuis la gare d'Amboise, augmenter l'offre de taxi et leur amplitude horaire, développer des services aux visiteurs (ex : bagagerie), améliorer la signalétique et les stationnements, ...

+ d'infos :

Service développement économique, numérique et touristique de la CCVA
02 47 79 15 70 • accueil.pepit@cc-valdamboise.fr

BILAN POSITIF POUR LA SAISON TOURISTIQUE

Les chiffres concernant le tourisme repartent à la hausse. Après deux années marquées par la crise sanitaire, la hausse de la fréquentation se ressent dans les divers secteurs d'activité : hôtellerie, restauration, sites touristiques, ...

Sur le Val d'Amboise, 1,4 million de touristes ont été comptabilisés en 2022. Quant aux professionnels du tourisme, ils se disent satisfaits ou très satisfaits de leur été 2022.

(Source : enquête de l'Agence Départementale du Tourisme auprès de 2 100 professionnels tourangeaux)



En 2022, l'Office de Tourisme du Val d'Amboise a organisé des apéros coucher de soleil pour prolonger le séjour des visiteurs en proposant des animations en soirée.

UNE BOUCLE LOCALE ÉNERGIE EN PROJET

Le Président de la CCVA, Thierry Boutard, et le Président de la CCI, Philippe Roussy, ont rencontré plusieurs entreprises du territoire au cours de ces derniers mois. Toutes abordent la question de l'énergie qui ne cesse d'augmenter et s'interrogent sur la façon dont réduire leur consommation et leurs émissions de gaz à effet de serre.

Un projet d'étude sur la création d'une boucle locale énergie a donc été évoqué dans le cadre du programme d'actions Territoire d'Industrie Grand Est Touraine, regroupant les Communautés de communes Val d'Amboise, Auteurs de Chenonceaux, Castelrenaudais et Touraine-Est Vallées.

Cette étude permettrait d'identifier les différentes sources d'énergie disponibles et les entreprises capables d'en produire et par conséquent d'en vendre à celles qui en ont besoin.

Un dépôt de candidature a été fait auprès de la Banque des Territoires pour obtenir un financement de cette étude.

En attendant...

L'État a mis en place plusieurs dispositifs pour les TPE/PME faisant face à la hausse importante du coût de l'énergie.

Les différentes aides et les formulaires de demande sont disponibles ici : <https://www.economie.gouv.fr/entreprises/tpe-pme-aides-hausse-prix-energie>

+ d'infos :

Service développement économique, numérique et touristique de la CCVA
02 47 79 15 70
entreprendre@cc-valdamboise.fr





VAL D'AMBOISE

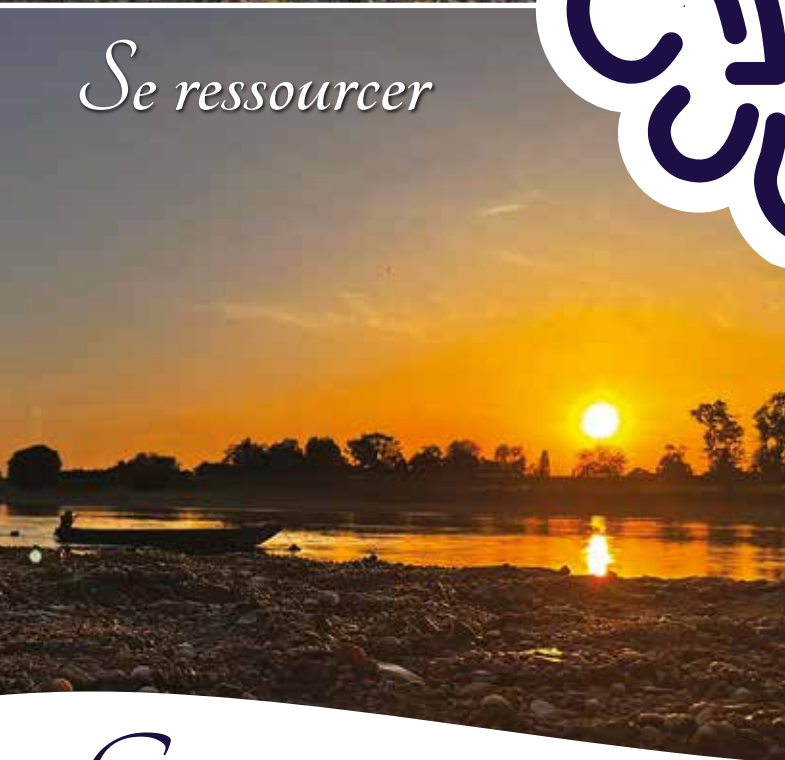
LA VOIE ROYALE !



S'émerveiller



Se rencontrer



Se ressourcer



Se divertir



Cet été, sortez...

Et faites comme chez vous !



Consultez le programme des loisirs et animations sur www.amboise-valde Loire.com

 **AMBOISE**
Val de Loire
Office de Tourisme du Val d'Amboise